

## Les Médiateurs de l'Education Nationale

Les usagers peuvent avoir recours au médiateur de l'éducation nationale et / ou aux médiateurs académiques pour traiter de problèmes individuels.

Les demandes peuvent être envisagées après avoir épuisé les recours auprès de l'administration concernée (directeur d'école, chef d'établissement, services de l'inspection académique ou du rectorat).

Les demandes d'intervention sont à adresser de préférence par courrier avec tous les éléments du dossier.

Vous trouverez ci-après les noms et coordonnées des médiateurs de l'académie de Lyon :

- madame Michèle BOURNERIAS
- monsieur Pierre-Henri BESSON

Rectorat de l'académie de Lyon  
92 rue de Marseille – BP 7227  
69 354 LYON CEDEX 07

Téléphone : 04 72 80 60 12